

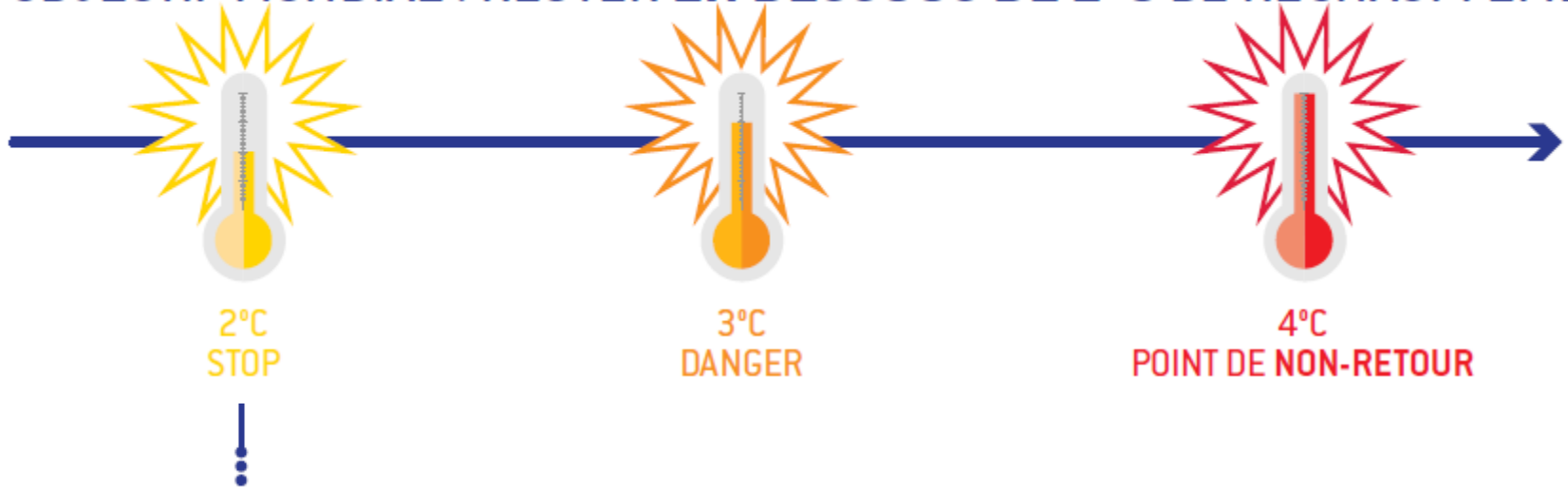


COP 21 et agenda des solutions : une place pour l'eau

Henri Bégorre

Président du Partenariat Français pour l'eau

UN OBJECTIF MONDIAL : RESTER EN DESSOUS DE 2°C DE RÉCHAUFFEMENT



COMMENT Y ARRIVER ? QUELLE SERA LA PART DE CHAQUE ETAT ? QUEL CALENDRIER ? QUELS MOYENS FINANCIERS ? ...

AUTANT DE QUESTIONS QUI SONT DÉBATTUES DANS LES **COP**
(CONFÉRENCE DES PARTIES)

→... QU'EST-CE QU'UNE **COP (CONFÉRENCE DES PARTIES)** ?

- ORGANE SUPRÊME DE LA **CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES CCNUCC** (SOMMET DE LA TERRE, RIO 1992) ;
- ELLE SE RÉUNIT TOUS LES ANS ;
- ELLE RASSEMBLE LES 195 PARTIES À LA CONVENTION.

ELLE SERT À :

- FAIRE LE POINT SUR L'APPLICATION DE LA CONVENTION ;
- ADOPTER DES DÉCISIONS QUI ÉLABORENT DAVANTAGE LES RÈGLES FIXÉES ;
- NÉGOCIER DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS.



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21•CMP11

LA PROCHAINE AURA LIEU À **PARIS (BOURGET)**, DU **30 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE 2015** : LA **COP21**

Alliance de Paris pour le climat

PARIS2015
ON CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP111^{er} pilier

L'ACCORD

2^{ème} pilier

LES CNDP

3^{ème} pilierLE
FINANCEMENT4^{ème} pilier

L'AGENDA DES SOLUTIONS

L'EAU A SA PLACE DANS CHACUN DES PILIERS

Projet de signature d'un **accord global** assurant la suite du Protocole de Kyoto

Protocole de Kyoto : objectif de réduction des émissions de GES

Les **contributions prévues déterminées au niveau national (CNDP)**

correspondent à des plans d'actions nationaux détaillés en vue de réduire les émissions de GES et favoriser l'adaptation à partir de 2020.

Le **Fonds Vert pour le Climat (FVC)** sera le principal instrument de la finance climatique post-2020 : 100 milliards de dollars par an prévu à partir de 2020.

Mais aussi le **Fonds d'Adaptation**, déjà actif.

L'Agenda des Solutions vise à soutenir et amplifier les engagements des États en apportant des actions concrètes pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation aux impacts du dérèglement climatique et le financement de ces actions.

Ces initiatives climato-compatibles seront alimentées par tous les acteurs non-gouvernementaux : **entreprises, villes, régions, collectivités, organismes financiers, ONG, associations...**

—... MESSAGE central des membres du PFE

L'accord issu de la COP 21 doit intégrer un fort volet **ADAPTATION**, l'eau doit en être un élément central et doit constituer un des domaines fondamentaux pour l'attribution des **FINANCEMENTS** climat

- ... **4 ACTIONS** DÉFINIES COLLECTIVEMENT, EN PARTENARIAT AVEC DES PAYS ÉTRANGERS EN PREMIÈRE LIGNE FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, QUI S'APPUIENT SUR LA FRANCOPHONIE ET LES RÉSEAUX DE JEUNES
- ... **PROPOSITIONS RÉDACTIONNELLES** pour **L'ACCORD** de Paris 2015
- ... **ORGANISATION D'UNE JOURNÉE THÉMATIQUE SUR L'EAU LORS DE LA COP21** sur le site du Bourget
- ... **VALORISATION DES ACTIONS POSITIVES DES ACTEURS FRANÇAIS ET FRANCOPHONES DE L'EAU**, pour nourrir **L'AGENDA DES SOLUTIONS** des Nations unies via une **publication** et des **bases de données**. **OBJECTIF : 100 ACTIONS POSITIVES**
- ... **ELABORATION DE CRITÈRES POUR L'IDENTIFICATION DE PROJETS CLIMATO-COMPATIBLES POUR LE MONDE DE L'EAU**





51 rue Salvador Allende
92027 Nanterre / *France*

+33 (0) 1 41 20 19 78
+33 (0) 1 41 20 16 09

www.french-water-partnership.fr
www.partenariat-francais-eau.fr